RGPD PROTECTION DES DONNEES : L'ESSENTIEL POUR ETRE EN CONFORMITE AVEC LA REFORME 2018

Ref. SA461

Le règlement européen sur la protection des données personnelles applicable au 25 mai 2018 doit permettre à l'Europe de s'adapter aux nouvelles réalités du numérique. De nouvelles mesures préventives s'imposent à l'entreprise (évaluation du risque ; cartographie du traitement des données ; contrôle de conformité des sous-traitants)
Cette première journée permet de connaitre le cadre légal et d'avoir une vision synthétique des actions à mettre en oeuvre pour se mettre en conformité avec le règlement européen.

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Tout personnel responsable de la protection de données dans l'entreprise : responsable administratif, direction juridique, responsable des ressources humaines, membre des DSI Direction des services informatiques,...

Notre intervenant :

Consultant formateur. Expert juridique et finance. DESS Droit des affaires.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

390 € HT (468 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Connaître les principes du Règlement Général de Protection des données (RGPD),
- Identifier l'impact des nouvelles règles par rapport au dispositif existant (Informatique et Libertés),
- Etre en mesure d'évaluer la conformité du processus existant et les actions à mettre en oeuvre dont la documentation assurant la traçabilité.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Cas pratiques, apports théoriques suivis de mises en pratique, exercice de synthèses, atelier individuels et collectifs, échanges d'expérience
Support de cours remis à chaque participant

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **Caractéristiques du RGPD**

  - Evolution de la règlementation sur la Protection des données : De la Loi Informatiques et Libertés au
  - Le RGPD : Contexte, objectifs principaux, entrée en vigueur et sanctions encourues
  - Les Acteurs du RGPD : CNIL, DPO, DSI, Direction Juridique...
  - La protection des données : Définition, principes fondamentaux et champs d'application

Echanges d'expériences ; apports théoriques complémentaires

La Mise en oeuvre du RGPD - les étapes clés

- La Nomination d'un Délégué à la Protection des Données
- Le cadre de collecte des données : modalités de consentement et d'exercices des droits
- Le recensement des traitements
- Cas pratique : Analyse et évaluation de traitements
- La cartographie des risques et sa conséquence : l'étude d'impact ou Privacy Impact Assessement (PIA)

Quizz d'évaluation des acquis.

Cas pratiques d'analyse et d'évaluation des traitements des données.

La mise en conformité des processus existants dans l'entreprise

- La sécurisation des données : les impacts humains et matériels
- Atelier : Les documents internes impactés par la sécurisation : charte informatique, règlement intérieur, engagements de confidentialité,...
- L'impact juridique du RGPD dans la relation avec les sous-traitants : prévoir l'évolution contractuelle
- Les règles impactant le transfert de données hors UE.

Atelier sur les documents internes impactés par la réforme.

Atelier conclusif : Définition d'un Plan d'action prioritaire personnalisé

Optionnel : Une journée complémentaire peut-être proposée pour créer la cartographie des risques et rédiger l'étude d'impact.